

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 1

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Égalité

Appel général pour les Bureaux

(bma) - Les présidences d'une vingtaine d'associations féminines ont appelé en décembre dernier les autorités cantonales et communales à ne pas supprimer les Bureaux de l'égalité. Rappelons qu'alors le Bureau cantonal de Zurich était menacé, que celui du Valais ne voyait pas vraiment l'avenir en rose. Ceux de Zoug et de Neuchâtel viennent de fermer leurs portes.

Les associations féminines demandent également que leurs compétences ne soient pas réduites. En clair qu'on ne leur donne pas des budgets et des places de travail qui les confinent dans un rôle de potiches, non mais !

Mais il y a de l'espoir, comme disait l'autre. En effet, il ne faut pas oublier que des Bureaux se sont créés l'an dernier : à Lucerne et en Argovie au niveau cantonal et à Berne au niveau communal. Bon, vous me direz que ça fait une belle jambe aux Zougoises et aux Neuchâteloises, mais il n'empêche que c'est bon pour le moral des troupes... en général.

Fribourg

Égalité, SVP

(sp) - 197 maîtresses d'école infantine montent au Tribunal fédéral ! Lassées d'attendre une hypothétique revalorisation salariale qu'elles réclament depuis mars 1994, au nom de l'égalité de traitement entre hommes et femmes, elles ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Le 17 novembre leur avocat, Rainer Weibel a donc déposé un recours de droit public devant les juges de Mon-Repos. But de l'opération : forcer le Conseil d'Etat fribourgeois à mettre en place une évaluation analytique des fonctions qui ne discrimine pas les maîtresses enfantines.

Ces femmes gagnent 1000 à 1500 francs de moins par mois que leurs collègues des classes primaires et n'ont aucun espoir de voir leur situation changer dans l'immédiat : le Conseil

d'Etat leur a en effet communiqué au mois d'octobre qu'aucune revalorisation n'aurait lieu avant 1997 !

Ce qui semble poser problème, c'est l'absence d'une évaluation analytique des fonctions au sein de l'administration cantonale fribourgeoise. Rainer Weibel, l'avocat, dit même ne pas avoir eu accès aux critères d'évaluation de la profession. Difficile dans ces conditions de maintenir le dialogue. Conséquence : les enseignantes ont choisi de déplacer le combat sur le terrain judiciaire.

Ceci d'autant plus qu'il existe un précédent. En 1994, les maîtresses enfantines bâloises ont obtenu l'égalité de traitement sur arrêt du Tribunal fédéral.

Force de l'entraide

(sp) - Mme Y. a perdu le goût et la joie de vivre lorsque, enfant, ils ont abusé d'elle. Longtemps, sa peur viscérale du monde adulte l'a contrainte à vivre très seule. Mme Y. n'aurait jamais complètement sa porte lorsque quelqu'un venait sonner. Et si c'était un inconnu, la chaîne de sécurité demeurait solidement en place.

Pourtant, depuis quelque temps, le verrou est tombé. Mme Y. a rencontré une femme et s'est progressivement ouverte à elle. Ces rencontres individuelles lui ont apporté espoir et courage, sentiments qui se sont consolidés au cours des réunions d'ASADE (Adultes Sexuellement Abusé-e-s Durant l'Enfance), un groupe d'entraide et de partage qui existe désormais à Fribourg et qui accueille des adultes dans le respect de leur intimité, de leur anonymat et de leur cheminement face à la souffrance.

L'initiative de ce projet est due à une femme qui a elle-même vécu l'abus sexuel et qui a cherché un tel groupe à Fribourg, sans le trouver. Pour pallier ce manque, cette femme, aujourd'hui sereine, décide de mettre son expérience et son écoute à la disposition de ses semblables et fonde le Groupe ASADE. Le bilan d'un an de fonctionnement est bon, la méthode fait ses preuves.

Le groupe se réunit tous les 15 jours et apporte une aide concrète à chacun : rompre l'isolement en s'ouvrant aux autres ; se soutenir mutuellement par le partage des expériences ; aider à découvrir une voie personnelle pour mieux vivre au quotidien.

Le groupe est autogéré et ne dépend d'aucune institution officielle, il repose sur le bénévolat de son initiatrice qui souhaite voir d'autres groupes se créer.

Contact : ASADE, case postale 91, 1706 Fribourg tél. 089 / 230 24 11

Genève

Fin le dispensaire

(Rina Nissim) - Le Centre de santé des femmes Rosa Canina a fermé ses portes le 31 décembre 1995. Après moult remous.

Souvenez-vous, en mai 1978, un groupe de femmes, de pionnières, créaient le Dispensaire des femmes dans le but de leur offrir l'occasion de reprendre leur santé en main. Neuf années d'activités au cours desquelles des milliers de femmes sont venues en consultation ou bien ont participé aux divers groupes proposés.

Et puis, en 1987, c'est la grosse crise suivie du divorce. Le centre de santé se rebaptise, il devient Rosa Canina et reprend ses activités après avoir subi, outre le changement de nom, des transformations, dont une diminution drastique de l'équipe qui passe de dix-sept à huit personnes.

Mais alors qu'à son image d'autres centres de santé se sont créés à Zurich, Bâle, Berne, Neuchâtel ainsi qu'au Brésil et en Uruguay, l'équipe de Genève ne semble pas parvenir à trouver le dynamisme nécessaire à son projet.

La perte de ses engagements de base que sont l'autogestion, la démedicalisation, le féminisme, la naturopathie dans sa partie gynécologique et les activités liées à l'éducation à la santé ont fini par vider le centre de son âme. Après avoir vécu des années sur une notoriété passée, il ne pouvait continuer ainsi.

Pour les femmes de la région, c'est une perte certaine, et le retour aux chaises gynécologiques, aux spéculums en métal, aux consultations plus rapides que le temps de se déshabiller et de se rhabiller, suivies de l'incontournable prescription d'hormones...

La technologie médicale se développe sans cesse, certes, et c'est tout bénéfique pour les patientes, il faut l'admettre. Ce qui bouge moins, en revanche, c'est la relation soignant-soigné. Alors disons que le centre est déjà à réinventer.

En attendant d'autres centres viennent de se créer à Lyon et un centre verra peut-être bientôt le jour à Lausanne.

Tessin

Valeurs féminines et masculines

(lh) - «Donne Oggi», ce sont d'abord des femmes, ensuite un cours post-grade et enfin un livre au sous-titre éloquent : valeurs féminines et masculines dans la société, qui vient de paraître aux éditions Casa-grande de Bellinzona.

Le livre recueille une trentaine de conférences données au cours «Donne Oggi», un post-grade que l'Association **Dialogare Incontri** a su organiser au Tessin grâce à la collaboration d'Anne-Lise Head-König de l'Université de Genève, de la déléguée aux questions féminines Marilena Fontaine. Le cours a été encouragé et soutenu par le Département de l'instruction publique.

Un cours post-grade pendant la période 1994-95, sur la condition de la femme, et ce, en plein débat sur la création de l'université de la Suisse italienne, ne pouvait pas passer inaperçu. Mais, surtout, il a marqué le développement d'une conscience différente sur la condition féminine, au delà des références politiques.

Les trois cycles du cours : «Femme, égalité, travail», suivi de «Femme, famille, politique» et enfin de «Femme, environnement, qualité de vie» ont permis d'appréhender, de

confronter, de vivre et de partager de nouvelles connaissances, de nouveaux horizons.

L'enthousiasme et les implications dégagés par le cours ont créé le besoin de recueillir ce cours de formation continue en un livre. Et voici le volume bilingue (italien/français) dûment présenté à la fin de l'année dernière par Patricia Schulz, la déléguée à l'égalité fédérale, et Anne-Lise Head König. Il contient une trentaine de contributions tessi-noises, romandes et italiennes. Quelques noms: Martine Chaponnière, Béatrice Despland, Eliane Vogel-Polsky, Eva Ecoffey, Fabienne Blanc-Kühn, Catherin Comtet Simpson, Monique Cossali Sauvain, Yves Flückiger, Gabrielle Antille, Thanh Huyen Ballmer-Cao, Pierre Gilliland et Monique Bauer-Lagier.

La première volée de partici-pantes au cours souhaite que la collaboration avec «Études femmes» de l'Université de Genève puisse continuer. Le groupe Dialogare va-t-il relever ce défi?

Franca Cleis, Anne-Lise Head-König, Osvalda Varini Ferrari : *Donne Oggi, Valori femminili e valori maschili nella società*, coll. «Studi-Testi-Strumenti», Edizioni Casagrande, Bellin-zona 1995, 520 pp., 48 frs.

Valais

Une juge atypique



(bma) - Françoise Balmer est la nouvelle juge cantonale. Elle a obtenu son brevet d'avocate à Genève. De retour dans son canton, elle décroche son diplôme de notaire et ouvre son étude en 1981. Socialiste, féministe, et très jolie en prime,

d'aucuns disent qu'elle n'a pas vraiment le profil de l'emploi. Bien sûr à voir le profil, très politiquement profilé PDC - il possède 8 juges cantonaux sur 10 -, c'est une lapalissade de dire que la nouvelle juge fait tache. Mais bon, cela peut être aussi le signe d'une ouverture et d'un pas vers le pluralisme. Ce qui est sûr, c'est que la chose ne fait pas peur à cette jeune femme qui allie carrière, vie familiale et activité politique. Députée, elle a bousculé un Parlement conservateur sur les thèmes sociaux mais également dans la défense de la place de la femme.

Zurich

Prix Veuve-Clicquot



(bma) - Heliane Canepa, présidente du directoire et administratrice déléguée de Schneider (Europe) SA, à Bülach (ZH) a reçu le Prix Veuve-Clicquot de la femme d'affaires suisse 1995. Et femme d'affaires, elle est vraiment. Heliane Canepa débute comme assistante de direction et du personnel avant d'entrer chez Schneider en 1980, une petite entreprise de dix personnes qui sera rachetée par un groupe pharmaceutique américain. Directrice du marketing, elle est nommée directrice générale de Schneider en 1985. Son entreprise a été la première à fabriquer des cathéters à ballonnet qui permettent de rétablir la circulation dans les vaisseaux coronaires sans acte chirurgical. Heliane Canepa est, à 47 ans, à la tête d'une entreprise dont l'effectif mondial est de 500 personnes, dont 338 à Bülach, avec un chiffre d'affaires d'environ 200 millions de francs.

Entreprise pro famille

Heliane Canepa entretient une culture d'entreprise très familiale ainsi qu'une politique de la porte ouverte. Le personnel dispose d'un restaurant, d'un service de repassage et d'une garderie d'enfants. Une masseuse est également à disposition. De très nombreuses manifestations renforcent les liens entre les collaborateurs de 30 nationalités différentes. Quelques postes de travail ont été aménagés pour des handi-caps.

Et depuis le début, des postes importants comme les finances et les ressources humaines sont occupés par des femmes. Le personnel féminin représente 67,5% de l'effectif, dont 42% des cadres. Heliane Canepa favorise la promotion des femmes qu'elle apprécie particulièrement pour leur pragmatisme, leur flexibilité, leurs capacités de décision et de travailler ensemble.

Le Prix Veuve Clicquot est attribué pour encourager et distinguer les femmes qui s'illustrent dans leur activité professionnelle.

ABONNEZ-VOUS!

Fr. 60.-*

pour recevoir **Femmes SUISSES** chez vous pendant une année

Nom

Prénom

Adresse

N° postal et lieu

*(AVS, chômage Fr. 48.-, abonnement de soutien: Fr. 70.- ou plus, étranger Fr. 65.-)

A renvoyer à:

Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge/GE



La Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne et le Service des Hospices cantonaux mettent au concours

un poste de professeur ordinaire, chef du Service de Neurologie

un poste de professeur ordinaire, médecin-chef au Service de Neurologie

du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois.

Le chef de service aura la responsabilité

- de superviser les prestations cliniques du service
- d'assurer l'enseignement en neurologie
- de développer une recherche de haut niveau.

Le médecin-chef participera aux tâches décrites ci-dessus.

Les candidats doivent posséder le titre FMH de neurologie ou une formation équivalente.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur dossier (curriculum vitae, liste de publications et documents usuels) au Professeur C. Perret, Doyen de la Faculté de Médecine, Rue du Bugnon 9, CH - 1005 Lausanne, avant le 29 février 1996. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.